

# Méthodologie de reporting

Les données de ce rapport sont issues de systèmes utilisés depuis plusieurs années et améliorés en permanence.

En 2007, le Groupe a révisé ses standards de reporting en matière de développement durable pour tenir compte des exigences de la Global Reporting Initiative G3. Ces standards ont commencé à être déployés à partir de 2008.

## STANDARDS DE REPORTING

En 2007, le Groupe a révisé ses standards de reporting en matière de développement durable pour tenir compte des exigences de la Global Reporting Initiative G3. Ces standards ont commencé à être déployés à partir de 2008. En 2009, nous avons progressé dans la mise en œuvre des indicateurs, conformément à la définition GRI G3 (par ex. déchets et empreinte hydrique), et nous poursuivons nos efforts en 2010.

Les données en matière de santé et de sécurité sont collectées séparément, conformément à nos consignes internes dans ce domaine et aux bonnes pratiques externes.

La direction des Politiques sociales du Groupe mène de son côté une enquête distincte sur les données sociales. Le périmètre a été étendu en 2009 pour permettre au Groupe de mieux tenir compte des questions susceptibles d'intéresser nos Investisseurs socialement responsables. En 2009, l'indicateur sur la formation à la gestion des relations avec les parties prenantes est rapporté et contrôlé pour la première fois. La formation à la méthodologie du Groupe s'organise au niveau des directeurs de site (Ciment et Plâtre) et des directeurs de zone/région (Granulats & Béton).

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les données sont rapportées à 100%, dès lors que l'entreprise est consolidée. Quand un site est vendu, il n'est plus intégré aux données de performance et le périmètre de référence pour nos Ambitions Développement durable 2012 est révisé, que l'année de base soit 1990 ou 2005.

Tout nouveau site (construit et inauguré ou acquis) est intégré dès que ses données sont disponibles. Nous nous accordons un délai de trois ans pour y mettre en place l'ensemble des standards et procédures Lafarge. Que leurs données soient disponibles ou non, ces

nouvelles entités doivent être intégrées au périmètre de reporting du Groupe au bout de trois ans au maximum. Dans un même temps, nous intégrons la performance du site aux périmètres de référence 1990 et 2005.

Les accidents mortels sont intégrés pour Orascom et Larsen & Toubro, mais pas le nombre d'accident de travail avec arrêt.

Les recommandations du CSI nous servent à évaluer les émissions de CO<sub>2</sub> entre l'année de référence 1990 et l'année du reporting.

En l'absence de mesures des émissions de poussières, de SO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub>, nous procédons à une estimation, sur la base de moyennes standard liées au processus de combustion. En 2009, ces standards s'élèvent à 4% de la production de clinker pour les émissions de poussières, 9% pour les émissions de SO<sub>2</sub> et 14,6% pour celles de NO<sub>x</sub>.

En matière de polluants persistants, nous utilisons la moyenne des mesures effectuées sur les trois années les plus récentes depuis 2006.

## CONTRÔLE ET ASSURANCE

Les données environnementales sont collectées par activité et consolidées au niveau du Groupe. Les données sociales et celles relatives à la santé et à la sécurité sont collectées par les unités opérationnelles et consolidées à l'échelle du Groupe.

Ernst & Young exerce un contrôle indépendant dans les domaines suivants : taux de fréquence des arrêts de travail avec arrêt ; politique en matière de concurrence ; pourcentage de femmes à des postes de responsabilité ; audits environnementaux ; formation à la méthodologie de gestion des relations avec les parties prenantes ; réhabilitation des carrières ; émissions de CO<sub>2</sub>, de poussières, de NO<sub>x</sub>, et de SO<sub>2</sub> ; nombre de fours dont l'émission de polluants persistants est analysée.

[Notre méthodologie complète de reporting est disponible en ligne](#) @ .



Plus d'informations : <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>